

## **FORUM ATUGE, 12ème édition**

**Le 30 juillet 2003**

**"L'entrepreneuriat de l'innovation"**

### **Synthèse et conclusion des tables rondes**

Les tables rondes organisées lors du Forum Atuge 2003 ont été une belle réussite. Elles ont réuni des promoteurs de projets, des décideurs, des institutionnels, des investisseurs, des experts ... tous ensemble pour débattre d'un sujet capital pour notre économie, à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle marqué par la mondialisation et la compétition économique, à savoir l'entrepreneuriat de l'innovation.

Plus de 300 personnes, dont un grand nombre de tunisiens expatriés, ont suivi les débats qui ont porté sur le processus de l'innovation et sur la manière de stimuler les initiatives et accompagner les créateurs d'une part, et sur la cadre incitatif de la création d'entreprises innovantes en Tunisie et sur la manière d'en améliorer l'efficacité d'autre part.

Des animateurs de talent, rompus à l'art de l'animation et de la communication, à savoir **M. Slim Zeghal, DG de Cérès DDB** Tunisie pour la première séance, et **M. Jilani Ben M'Barek, Président de la CCI Tunis et de l'ASCAME** pour la seconde séance, ont canalisé les débats par un jeu de questions / réponses dont nous en tirons un certain nombre de recommandations et de points de repères pour des réflexions et actions futures.

### **Première table ronde : Le cadre incitatif pour la création d'entreprises innovantes : comment en améliorer l'efficacité ?**

- Pour **M. Alaya Bettaïeb, DG de SODICAB**, le 'capital risquer' se doit de se focaliser sur les créations à fortes valeurs ajoutées plutôt que sur les extensions.

Conscient de la cause d'échec principale des projets, à savoir le « Management », M. Alaya Bettaïeb a indiqué que la stratégie de la SODICAB consiste à promouvoir aussi bien les nouveaux projets qu'une nouvelle génération de promoteurs aptes à relever les nouveaux défis de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Les difficultés de mise en œuvre de cette stratégie sont essentiellement dues au manque d'idée, au manque de promoteurs, au manque de marché, au manque de financement et au manque de compétences en gestion de projet.

M. Alaya Bettaïeb a donné un bref aperçu sur les avantages de s'adosser à une SICAR, qui au-delà d'un soutien financier fournit de l'accompagnement et de la veille stratégique.

Il a enfin rappelé les dispositifs d'encouragement de l'innovation technologique tel que fonds VRR –valorisation des résultats de recherches- et le fonds PIRD –prime d'incitation à la R&D- constitue une enveloppe globale de 7 MDT. Mais Ces fonds qui existent depuis une dizaine d'années, n'auraient profité qu'à 34 chercheurs et 55 entreprises.

De même le FITI – fonds d'incitation à l'innovation dans les TI - qui passe de 200 kDT à 500 kDT, de création plus récente, n'est pas encore réellement utilisé.

- L'intervention de **Mme Chafika Chamas, Administrateur de CCM Consulting Group et Fondatrice de MBA** (Mediterranean Business Association), était plus axée sur la culture de l'innovation. Elle a exposé la nécessité de compléter le dispositif de formation initiale afin qu'il puisse développer une nouvelle vision stratégique et l'esprit d'entreprise. Elle a en outre apporté un éclairage sur le processus d'incubation des projets innovants, et dans quelle mesure les structures de types incubateurs et pépinières, dont elle a défini les domaines d'intervention respectifs, peuvent apporter une valeur ajoutée réelle pour les promoteurs.
- **M. André Jaunay, Co-Président et Fondateur** de l'association France Angels, a, quant à lui, indiqué que la phase d'amorçage doit être assorti d'un soutien financier pour permettre la cristallisation rapide du projet et la prise en compte des  nécessités  d'accompagnement. M. André Jaunay a présenté le rôle de son association, qui réunit des intervenants et investisseurs qui font l'intermédiation. Il a insisté sur la nécessité d'un appui financier aux porteurs de projets en phase d'amorçage, et l'intérêt de cette démarche dans le développement économique local. Il a abordé l'approche « multi-outils ». Il a lui-même crée des outils nouveaux en France en s'inspirant de l'expérience anglo-saxonne en la matière. Il a indiqué en outre, que dans le domaine de la création d'entreprises, il y a des invariants qui fonctionnent à priori partout, et qui contribuent à renforcer les effets réseaux et la sensibilisation à l'économie et à l'entreprise. Le rôle d'un développeur économique est de repérer ces modèles et de les lancer.

Il a conclu qu'il était prêt à collaborer avec une structure tunisienne pour lancer un réseau de Business Angels.

- Par ailleurs, **M. Khaled Ben Jilani, Chargé d'affaires à Tuninvest Finance Group**, a indiqué en quoi consiste l'accompagnement des entreprises par un investisseur institutionnel et il a rappelé le rôle du Capital Risqueur dans les projets innovants. Il doit permettre l'accélération de la phase amorçage –là où les risques sont les plus grands-, de s'impliquer dans la stratégie d'entreprise, de coacher et accompagner les promoteurs et de réfléchir sur les moyens d'améliorer la rentabilité des investissements.

M. Khaled Ben Jilani a exposé brièvement le principe du portage financier. Il a indiqué que la sortie naturelle d'un investisseur était la Bourse. Malheureusement, avec la crise boursière (mondiale) la Bourse ne joue plus son rôle correctement.

Les débats qui ont suivi cette première séance ont essentiellement porté sur la confusion dans les rôles entre SICAR et banques, les clauses de sortie du capital pour une SICAR et l'écart qui subsiste entre les intentions et la réalité en matière d'incubation et d'hébergement de projets innovants.

L'ensemble des intervenants a bien fait allusion au difficile contexte actuel, notamment le ralentissement économique mondial, les crises de confiance dans les places boursières et l'implosion de la bulle Internet. Ceci a altéré la politique d'investissement.

**Ce qui nous amène à un premier constat: les défis auxquels notre économie est confrontée, et que nous devons relever tous ensemble, nécessitent de changer de stratégie dans le financement des projets innovants et les méthodes d'accompagnement des promoteurs.**

## **Deuxième table ronde : De l'idée au projet innovant : comment mieux stimuler les initiatives et accompagner les créateurs ?**

La seconde table ronde a été ouverte par M. Jilani Ben M'Barek, Président de séance, et qui a profité pour annoncer en avant première un projet de loi portant sur la création de SICAD afin de différencier les sociétés de Capital Risque des sociétés de Capital Développement. Ce projet serait sur le point d'être amendé par la Chambre des Députés.

M. Jilani Ben M'Barek a ensuite présenté les intervenants de la seconde table ronde avant de leur donner tour à tour la parole.

- **M. Taoufik CHAABANE**, Consultant et Expert International a axé son intervention sur le lien qui existe entre la culture sociale, les valeurs véhiculées par le Système Educationnel et la promotion / développement de l'esprit d'entrepreneuriat.

Il a indiqué que pour sa génération, les jeunes diplômés des grandes écoles aspiraient à intégrer la fonction publique ou de grandes entreprises structurées privées ou étatiques locales ou internationales. Ils ont tous réussi brillamment leurs carrières mais très rares parmi eux ont créé leur propre entreprises...les créateurs d'entreprises des années 70 et 80 avaient pour leur majorité un tout

autre profil. De plus, de nos jours la création d'entreprises innovantes par les jeunes diplômés n'est pas encore considérée comme un des critères d'évaluation des performances du système universitaire.

C'est aussi cette culture régnante pas assez favorable à l'entrepreneuriat qui expliquerait l'esprit tatillon et conservateur de nos banquiers et autres intervenants institutionnels dans l'application des textes et le traitement des requêtes des entrepreneurs.

Aussi propose-t-il d'introduire l'enseignement de l'entrepreneuriat comme module obligatoire au niveau de l'enseignement supérieur et de sensibiliser les élèves du secondaire sur la création, l'organisation et l'économie d'entreprise.

Mais la promotion devrait d'après lui commencer dès l'école de base en valorisant l'image des créateurs d'entreprises innovantes, en présentant les "success stories" de certains grands entrepreneurs tunisiens comme des héros des temps modernes, vecteurs de changement, créateurs de la valeur, garants de la croissance et de l'emploi...Faisons en sorte, a-t-il dit, que l'entrepreneur innovant soit dans l'imaginaire de nos jeunes un modèle et un repère et que son statut social soit un objectif et un idéal.

- Ensuite, **M. Tahar Ben Lakhdar, Promoteur et DG de l'Université ESPRIT** nous a fait part de son témoignage sur le parcours du promoteur, et les incitations concrètes dont il a bénéficié pour lancer son projet d'enseignement supérieur.
- **M. Mohamed Jaoua, enseignant et chercheur à l'ENIT**, a, quant à lui, démontré que la recherche scientifique avait un sens en Tunisie (plus de 110 laboratoires de recherches au total). Il a fait remarquer que la recherche ne fonctionne pas sur le même tempo que l'innovation. D'après M. Mohamed Jaoua, la recherche vise l'accroissement des connaissances sur le moyen et long terme. Quant à l'innovation, elle vise la croissance économique et le développement des compétences et de la valeur à plus court terme.
- M. Mohamed Jaoua a indiqué quelques expériences réussies dans la recherche en Tunisie. Il a signalé que le fonds PIRD demeure un dispositif intéressant pour assurer le trait d'union entre industriels et recherche, mais les problèmes de mise en œuvre sont à dépasser. Les chaînons du partenariat Universités/Entreprises existent. Mais il faudrait trouver le moyen de les relier par des interfaces appropriées.
- Par ailleurs, **M. Négib Bouraoui, représentant la FIPA**, a dressé un tableau global de la promotion de l'investissement direct étranger en Tunisie et du cadre macro-économique idéal qui fait de la Tunisie une destination de choix pour les projets innovants. M. Négib Bouraoui a réitéré la disponibilité de la FIPA pour accompagner les porteurs de projets expatriés à investir en Tunisie.

Rajoutons que l'ATUGE est prête en retour à coopérer avec la FIPA pour promouvoir d'une manière structurée le site Tunisie en tant que destination pour les IDE.

- **M. Sami Zaoui, Consultant Associé à Ernst & Young**, est revenu sur la définition de l'innovation d'après l'UE ; production, assimilation et exploitation avec succès de la nouveauté dans le domaine économique et social. Donc, l'innovation peut porter sur des produits, des procédés de fabrication, des modes de distribution...etc.

M. Sami Zaoui a indiqué que la protection juridique existe en Tunisie et porte sur les brevets d'invention, sur les marques, que ce soit les marques de commerce, de fabrique ou de services (évolution récente - 2001- de la législation ayant permis d'inclure les marques de services). Il a estimé que le dispositif de protection est satisfaisant, et qu'il sera renforcé par le PMI –Plan de Modernisation Industrielle-

Le deuxième aspect de l'intervention de M. Sami Zaoui, a porté sur les incitations à l'investissement. Le code d'incitations aux investissements encourage l'investissement dans des secteurs dits prioritaires (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, recherche et développement) et comporte des dispositifs d'incitations sous forme de déductions fiscales et de primes d'investissements. Par ailleurs, le dispositif d'incitation est renforcé par l'intervention du Foprodi, dont la mise en œuvre s'opère via les SICAR pour les investissements en capital. Les mécanismes d'octroi des incitations souffrent toutefois d'un manque de célérité, qui est préjudiciable à leur efficacité.

**Ceci nous amène à un second constat: Il existe en Tunisie un certain nombre de dispositifs d'incitations à l'entrepreneuriat. Il existe aussi un dispositif d'organisation de la Recherche Scientifique. Néanmoins, il subsiste un besoin de cohérence et de cohésion entre les divers intervenants, notamment via la mise en place ou/et le développement d'interfaces aptes à favoriser un partenariat plus structuré et plus fort entre le Public et le Privé, entre le Monde académique et l'Entreprise.**

## Synthèse et conclusion :

En guise de synthèse et conclusion des tables rondes, **M. Mondher Khanfir, DG de MKC Consulting Group et Président de l'ATUGE Tunisie** a récapitulé, en présence de Monsieur Le Ministre de l'Emploi, M. Chedly Laaroussi, les idées clés retenues et qui constitueraient la base des actions futures de l'Atuge, notamment à travers le [Club Atuge Entrepreneurs](#), dont l'annonce de son lancement a été faite à l'ouverture du Forum. Il a ainsi rappelé que pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation il faudrait agir simultanément sur le processus et sur l'environnement de la création d'entreprises innovantes. Cela passe par un renforcement du partenariat Public/Privé mais aussi Public/Privé/Tissu Associatif.

Les idées ont besoin d'un terrain favorable (culture, structure, moyen, ...) pour devenir des projets réalisables. D'où la nécessité d'une démarche structurée, d'outils et de méthodes d'identification, d'évaluation et de développement des projets porteurs.

Les difficultés structurelles qui subsistent concernent notamment la mise en route du FOPRODI. Le délai de déblocage des fonds, et d'une manière générale des procédures administratives, est incompatible avec les exigences des projets innovants, où le facteur temps -le time to market- constitue un des éléments critiques du succès. L'expérience tunisienne étant encore récente, nous sommes encore dans une phase transitoire où il faut aussi apprendre à accepter l'échec -pas en tant que sentence définitive- mais comme étape dans le processus d'apprentissage.

M. Mondher Khanfir a indiqué qu'au-delà des idées, c'est d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dont la Tunisie a besoin. Plus que jamais, la réussite pérenne ne peut être que collective. Et elle nécessite une nouvelle vision et une nouvelle logique relationnelle, notamment à travers les alliances stratégiques et le travail en réseau. L'ATUGE continuera à travailler dans ce sens et lance un appel à tous ceux qui souhaitent intégrer son cercle de réflexion via le Club Atuge Entrepreneurs.

La clôture par **Monsieur Le Ministre de l'Emploi, M. Chedly Laaroussi**, a porté sur la politique générale de la Tunisie en matière d'emploi, et notamment en matière d'incitation à la création d'entreprises innovantes par les élites tunisiennes. Il a indiqué que la Tunisie a toujours cru en la qualité de ses ressources humaines -sa principale richesse- et il a réitéré sa fierté de voir le dynamisme des tunisiens des grandes écoles et a donné ses encouragements pour que de tels espaces de rencontre avec les tunisiens expatriés se multiplient.